

AVIS AU PUBLIC

MAISON DE COMESTIBLES
Jules VINCENT
9, Rue des Quatre-Eglises, NANCY

Tous les jours, vente à l'amiable de: Poissons d'eau douce, Marée fraîche, Saumons, Langoustes, Ecrevisses, Volailles, Beurre, Œufs, Fromage, Lard et Jambon, Légumes et Fruits, etc., etc.

Prix défiant toute Concurrence

ENTRÉE-LIBRE

CRUÛÉ les jeudi, vendredi, samedi et dimanche

De 10 heures du matin à midi.

GRAND CAFÉ

A NANCY
CHIFFRE D'AFFAIRES ASSURÉ
A céder pour cause de départ
CONDITIONS AVANTAGEUSES
S'adresser au bureau du journal

Réparations de Machines à coudre

LÉON LADNER

Mécanicien-Electricien
178, RUE DE STRASBOURG, 178
NANCY

PRIX MODÉRÉS

CHAUSSURES EN TOUS GENRES
Sur Mesure et de Confection

MARGONET J^{ne}

65, Rue Saint-Georges, 65, NANCY
(Ne pas confondre le numéro)

Chaussures de très bonne qualité pour Hommes et pour Dames

Vendues partout 12 fr. 50 à 14 fr. 75

ARTICLES SPÉCIAUX POUR OUVRIÈRES

BOTTES lacets ou boutons, chèvre, montées sur cuir. 6 25
SOULIERS Richelieu 5 »
SOULIERS décollés, agneau glacé, noir, cousu, nœuds 3 75

Nouvel APPAT Merveilleux



Dépot: DEBOIS, 4, Rue Joquelet, PARIS.

OUVERTURE DE LA PÊCHE

CAFÉ DE L'INDUSTRIE

Dombasle-sur-Meurthe

TENU PAR A. NAVELOT

Se recommande pour son confortable

Déjeuners et Diners à toute heure

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

Inscriptions gratuites

Un Jeune homme, prêt à sortir du service, demande une place de comptable. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

On demande un apprenti cordonnier pour le cousu main. S'adresser au bureau du journal.

Un bon ouvrier brocheur, ayant plusieurs années de pratique, demande emploi.

Homme de peine, ayant été dans un magasin de chaussures, demande une place.

Représentant sérieux, ayant géré magasins, bazars, etc., désire emploi analogue.

On demande des ouvriers pour la déform. Ouvrage assuré pour l'année.

On demande des préparateurs et piqueuses de bottines pour l'atelier.

On demande un apprenti forgeron, s'adresser chez M. Melnotte, 9, rue Pichon. Rétribution immédiate.

A VENDRE

260 MÈTRES DE TERRAIN

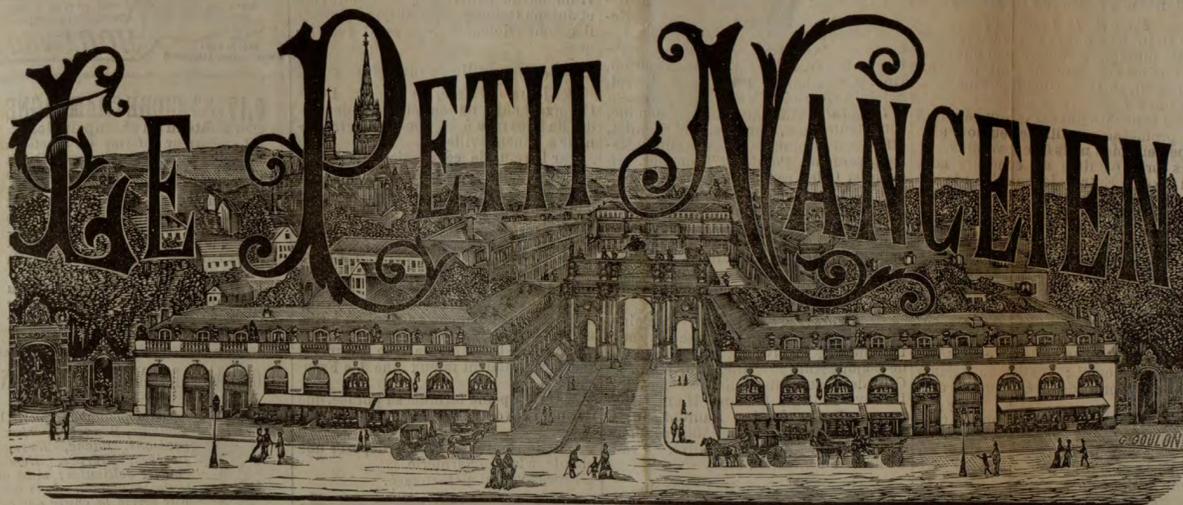
CLOS DE MUR, PROPRE A BATIR

SITUÉ RUE PICHON

S'adresser au Bureau du Journal.

Le gérant: PROSPER SCHAFF.

Nancy, imprimerie A. NICOLLE, 25, rue de la Pépinière



ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE & THÉATRAL

Abonnement (par an), 24 fr. — Annonces et Réclames, 20 c. la ligne

THÉÂTRES

IMPRIMERIE, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
15, rue de Serre, 15

SALLE DE DÉPÊCHES
4, rue Saint-Jean, 4

CONCERTS

BON POUR
UNE
PRIME GRATUITE
N° 2

Tout Acheteur du « Petit Nanceien » recevra en échange de 25 Bons de numéros différents un Volume à 3 fr. 50 à choisir.

NOUVELLES DIVERSES

Où s'arrêteront les études sur la réforme des pénalités dans les divers pays du monde?

Voici un médecin californien qui propose maintenant la castration comme pénalité légale. Il conseille de castrer les criminels et certains aliénés.

Cette manière de faire, croit-il, serait bien plus utile que la prison, pour améliorer la race humaine et éviter sûrement l'hérédité criminelle. Il croit que l'intérêt bien compris de la société exige ce mode d'intervention, car, si son procédé était adopté, le nombre des dégénérés décroîtrait rapidement et parallèlement le nombre des crimes.

L'ombre d'Abelard doit tressaillir d'horreur, devoir ainsi proposer d'étendre aux criminels la cause principale de sa célébrité.

Arrestation de la femme Pourpe.

La femme Pourpe, connue par ses relations avec le général Boulanger et qui tenait un hôtel à Toury (Eure-et-Loir), a été déclarée en faillite et sous le coup d'un mandat d'amener, elle avait pris la fuite.

La police vient de la découvrir dans une petite commune du canton de Vernon (Eure), à Douains. Elle a été mise en état d'arrestation et dirigée aussitôt sur la prison de Chartres.

Pauvre Juliette!

Voici quelques détails sur l'affaire Barrême.

Le meurtrier, dont on connaît le nom, serait actuellement détenu dans une maison centrale de l'Ouest.

Il aurait pour complice un individu qui lui aurait remis le ticket « Rapé-Bercy », trouvé dans le compartiment, ou il avait été déposé dans l'intention d'égarer la justice.

Les révélations auraient été faites par deux condamnés de la Nouvelle-Calédonie, qui subissent à Nouméa des peines prononcées par la cour d'assises de la Seine-Inférieure et de la Gironde.

Nous croyons savoir, dit le *Courrier du soir*, que le dernier courrier, arrivé avant-hier soir à Paris, et qu'avant peu le parquet de Versailles sera saisi.

Des essais téléphoniques ont été faits entre Paris et Calais, distance de deux cent quatre-vingt-dix kilomètres. Le succès a été complet. Aussi les fils vont être reliés au câble sous-marin de Calais à Douvres, ce qui permettra à Paris de correspondre directement avec Londres.

Il est né à Cazoria, en Andalousie, près de Linarès, un enfant du sexe masculin, qui est un véritable phénomène.

C'est un enfant double. Il porte, sur son estomac, réuni à lui par une membrane, un autre petit garçon dont les dimensions sont à peu près la moitié des siennes, avec la tête forte comme une orange moyenne, percée de jolis petits yeux, couverte de cheveux, ornée d'une gentille bouchette et d'un sillon de nez. Ses bras sont collés le long du corps et les extrémités inférieures disparaissent dans le corps de l'enfant numéro 1.

Tous deux vivent et s'allaitent fort bien depuis cinquante jours.

NANCY

Arrivée de MM. Osiris et Frémiet

Ainsi que nous l'avions annoncé, MM. Osiris et Frémiet sont arrivés à Nancy, vendredi par le train de 1 heure 50. Ils ont été reçus à la gare par M. Adam, maire de Nancy.

MM. Volland et Marquis, sénateurs les accompagnaient.

Tandis que d'un côté les gracieux donateurs de la statue de Jeanne d'Arc étaient reçus par la municipalité, M. Barrés, député, était attendu par M. Benjamin Du Bousquet, rédacteur en chef du journal réactionnaire de Nancy, assisté de M. Henri Teichmann.

MM. Osiris et Frémiet sont descendus au « Grand Hôtel ».

M. Osiris est un philanthrope. Il a doté de fontaines populaires la ville de Bordeaux.

Il a édifié à Arcachon un temple israélite ainsi que la jolie synagogue de la rue Buffaut à Paris.

Rappelons le don de 100,000 fr. que le Syndicat de la Presse a décerné au nom de M. Osiris aux artistes et aux ouvriers qui contribueront à la construction de l'admirable galerie des Machines.

M. Osiris va doter Paris de la statue d'Alfred de Musset à laquelle les maîtres Falguière et Mercié mettent aujourd'hui la dernière main.

M. Osiris a également conçu le projet d'offrir à la Suisse une statue monumentale de son libérateur Guillaume Tell; c'est Mercié qui sera chargé de reproduire cette grande figure.

Mercié termine également pour M. Osiris une reproduction du fameux Moïse de Michel-Ange qui est à Rome. On ne sait encore quelle sera la destination de cette statue.

M. Osiris est un Mécène doublé d'un patriote.

M. Frémiet est né à Paris en 1824. Neveu du sculpteur Rude, il fut son élève durant quelques années. Mais ces deux natures étaient par trop différentes pour pouvoir se lier par une sympathie réelle. M. Frémiet, en quittant l'atelier Rude, fut employé à la clinique de l'école de médecine pour le moulage des pièces anatomiques du musée Orfila.

De ce genre de travail, il passa aux *Etudes zoologiques et myologiques* que l'on voit de lui au Jardin des Plantes.

Enfin il débuta, en 1843, par une *Gazette*, étude en plâtre assez bien indiquée, mais qui ne pouvait avoir grande importance en raison même de la jeunesse de l'auteur.

En 1847, son *Dromadaire*; en 1848, *Ravau* et *Mascarau*; *Matador*, en 1849 et, en 1850, le *Chien courant blessé*, qu'on admire au Luxembourg, vinrent prouver qu'il y avait en cet artiste un observateur intelligent, un savant anatomiste, un homme de goût. Si l'école moderne n'avait pas Barye, l'interprète le plus puissant du monde des animaux, M. Frémiet serait le premier; son *Chien blessé* est un chef-d'œuvre qui n'est comparable qu'à ceux de Barye. Le sentiment exquis, la forte poésie fixée dans l'expression de cette bête souffrante ne sont pas rencontrés deux fois sous l'é-

bauchoir du sculpteur; mais quel artiste ne serait fier de laisser une page hors ligne, fût-elle unique dans son œuvre?

Ravagot et *Ravagode* et le *Cheval de Montfaucon* furent remarquables en 1853.

Il a donné depuis le *Centaure Térée*, *Un chat de deux mois* (1861); *Cavalier gaulois*, appartenant au ministère d'Etat, *Centaure emportant un ours* (1863); *Pan et Ours*, *Chef Gaulois*, statue équestre (1864); *Cavalier romain*, à l'Exposition universelle de 1867; *Napoléon 1^{er}*, statue équestre; *Métamorphose de Neptune en cheval* (1868); *Louis d'Orléans frère de Charles VI*, statue équestre en bronze pour le château de Pierrefonds; *Chevaux marins et dauphins*, groupe en bronze pour une fontaine (1870); un buste colossal de *la Guerre* (1872); *Fauconnier et Damoiseille*, statuettes de bronze argenté (1873); *Jeanne d'Arc*, statue tumulaire en plâtre, différente de la statue équestre du même personnage, érigée sur la place des Pyramides à Paris; *Ménétriel du xv^e siècle*, statuette en bronze argenté (1875); *Rétain et Gorille*, groupe en terre cuite (1876); *St-Gregoire de Tours*, statue en marbre pour le Panthéon et *Chevalier errant*, statue équestre en plâtre (1878); *Saint-Michel*, un *Spadassin*, statuettes en bronze doré et argenté (1879).

M. Frémiet a obtenu une 3^e médaille en 1849, une 2^e en 1851, une médaille de 3^e classe en 1855, une 2^e médaille à l'Exposition universelle de 1867 et la décoration en 1860. Il est officier depuis 1878.

Jeanne d'Arc à Nancy

Un de nos concitoyens qui se sont le plus distingués dans les questions relatives à l'emplacement à choisir pour ériger une statue de Jeanne d'Arc, M. Léon Mougenot, correspondant de la société des antiquaires de France, vient de publier un mignon petit volume que les Nanceiens liront avec intérêt.

Dans ce livre, M. Léon Mougenot a traité l'histoire de Jeanne d'Arc avec la sagacité d'un érudit. Il résume les versions de la chronique de Lorraine notamment en ce qui concerne la course de Jeannette, lancée en main sur la place du château de Nancy et le don d'un cheval et harnais de guerre par le duc Charles.

Cheval et équipement furent achetés avec la générosité des gens de Vaucouleurs. Il termine en citant les dépositions très curieuses des témoins au procès de réhabilitation de Jeanne.

28, PLACE DU MARCHÉ, 28

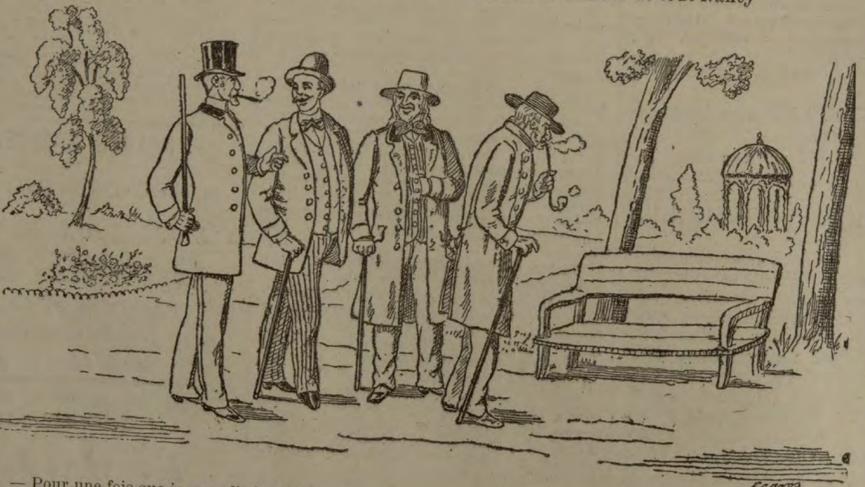
ÊTES-VOUS ÉCONOMES???

Désirez-vous être habillés élégamment, solidement et bon marché? En ce cas!!! Allez visiter le

MAGASIN de la VENTE PUBLIQUE

Place du Marché, 28 (Entre la rue des Ponts et la rue Raugraff)

C'est la Maison renommée pour vendre le meilleur marché de tout Nancy



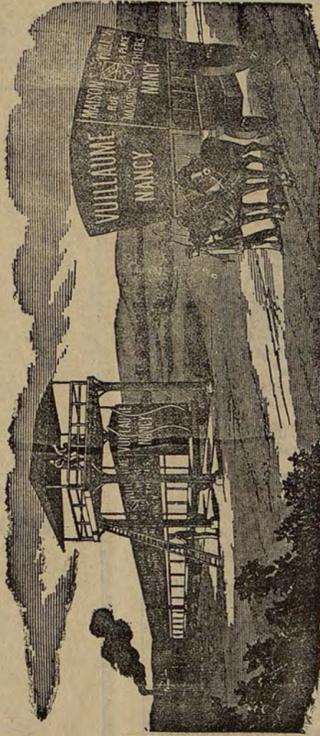
Pour une fois que je vous dis la vérité vous ne voulez pas y croire, eh bien! faites comme moi allez à la VENTE PUBLIQUE vous aurez le pareil vêtement complet pour 19 fr. Mais l'adresse? C'est à Nancy, Place du Marché, 28, entre la rue des Ponts et la rue Raugraff.

28, PLACE DU MARCHÉ, 28

1708
JB
NANCY
PARATIONS
GRÈS
LIN
ants
FRÈRES
mont
BLAINES
ÉS
la bonne
12
L
E
s, 33
us hautes
nement de
LLE D'OR
& C^{ie}
les mille
16 fr.
9
26
PAGE
que vous
d'appétit,
usage du
nt irrité
s de santé
est pour
conserver
bourse ne
fé que le
boîtes de
rier-Grillot
pharma-
s toutes les
ent.
RURES
S
FILS
22
trangères
et astrakan
officiers
s genres
s. Boies,
tis
Reparation
aux
MODÉRÉS
gerie la mieux

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS

M^{me} VULLAUME, fondée en 1834. — A. GÉRARD (neveu), S^r
NANCY — Place de la Gare, Rue Mazzevan, Place Thiers — NANCY



Prix des Voitures: Petite, 10 fr.; Moyenne, 14 fr.; Grande, 19 fr.

VOITURES-WAGONS FERMÉES & CAPITONNÉES
GARDE-MEUBLE PUBLIC — CONSIGNATION

CHAPELLERIE NOUVELLE

AU

3.60

20 — Rue des Ponts — 20

(EN FACE LA PLACE DU MARCHÉ)

Qu'on se le dise !!!

Agrandissement et ouverture d'un nouveau rayon

DE

7.60

CHAPEAUX FEUTRE ET SOIE

(Haute nouveauté)

Casquettes en tous genres à partir de 0.95

TEINTURE ET NETTOYAGE

LAGARDE

118, rue St-Dizier, 118

Préviens sa clientèle qu'il vient d'agrandir son matériel, pour les apprêts à neut par une machine spéciale, médaillée à l'Exposition 1889.

NETTOYAGE DE GANTS A DES PRIX MODÉRÉS

W. ROBERT
DENTISTE

Successeur de M. AIMÉ

Consultations tous les jours, de 8 à 6 heures.

41 ter, Rue Saint-Jean

LOUIS VERDIER
TAPISSIER

Nouvellement installé

40, Rue des Dominicains, 40

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Sièges et Tentures de style et haute fantaisie

COUPE ET FAÇON DE HOUSSES ET STORES D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR EN TOUS GENRES

POSE ET CONSERVATION DE TAPIS

Réparation de Meubles, Sièges, Tentures et Sommiers élastiques

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Diplômes d'honneur, Médailles d'or et d'argent aux grandes Expositions

MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1827

C. JACQUOT & FILS

LUTHIERS

19, Rue Gambetta

NANCY

PIANOS ET HARMONIUMS

Violons, Instruments en cuivre

et en bois

RÉPARATIONS, ACCORDS

BUREAU HEURES THÉÂTRE MUNICIPAL RIDEAU HEURES
Direction : DERVILLIERS

JEUDI 10 JUILLET 1890

Tournée BARON

LA REVUE DES VARIÉTÉS

PROGRÈS

du lundi

LES FÊTES D

M. Develle à l'Ecole forestière

Dimanche matin, à 8 heures, M. Develle, ministre de l'agriculture, s'est rendu à l'Ecole forestière. Un détachement de gardes forestiers en armes attendait à la porte de l'Ecole, le ministre qu'accompagnait M. Volland, sénateur, MM. Cordier et Papelier députés, et M. Daubrée.

M. Develle a d'abord reçu les professeurs dans le cabinet du directeur de l'Ecole ainsi que le conservateur et les agents de la région.

Les élèves de l'Ecole forestière, en armes et sac au dos, étaient réunis dans la cour. M. Develle les a passés en revue, puis leur a adressé une courte allocution dont voici le résumé.

Messieurs, vous pouvez compter sur moi, les mauvais jours sont passés pour votre école, je ferai tous mes efforts pour développer l'Ecole à laquelle vous appartenez. Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur votre zèle pour m'aider dans ma tâche. Je regrette que le ministre de la marine ne soit pas à mes côtés pour vous féliciter de votre tenue sous les armes.

Remise de décorations

Aussitôt après ce discours, le clairon a sonné un ban et M. Develle a décoré du mérite agricole M. Eugène Bartet, inspecteur adjoint, attaché à l'Ecole forestière, et a remis à MM. Charton, brigadier forestier à Baccarat, et Chevillard, brigadier forestier à Vézelière, la médaille forestière.

M. Develle a visité ensuite le pavillon de Mahy, où est installé le musée de l'Ecole, puis les divers locaux servant aux cours. Sa visite s'est terminée à neuf heures.

Pendant que M. Develle visitait l'école forestière, M. Stéhelin faisait passer à l'hôtel de la préfecture, M. Bauer, ingénieur en chef du département, M. le docteur en médecine Friot, auxquels M. Barbey, ministre de la marine, remettait les palmes académiques.

En sortant, M. Develle s'est rendu à la préfecture.

Départ des ministres

Pour les habitants de Nancy et pour nombreux visiteurs qui s'y étaient rendus à l'occasion des fêtes, le véritable du concours consistait principal dans le défilé que toutes les sociétés exécuté à deux heures.

Le défilé

Des piquets portant l'indication des noms des sociétés avait été plantés place de la Carrière. Ils indiquaient aux sociétés leur place pour la formation et leur ordre de marche dans le défilé.

A 2 heures les sociétés se mettaient en marche. Ainsi que cela avait été décidé, le piquet de dragons ouvrait la marche, suivie de la fanfare de la Jeanne d'Arc de Vaucouleurs entourée par la chorale Alsace-Lorraine et la tête du défilé.

C'est au milieu d'une affluence qui rendait la circulation fort difficile que le défilé se met en mouvement. Il se dirige vers la statue de Jeanne d'Arc en passant par la place Saint-Epvre et la place Dames.

A hauteur de la statue de Jeanne d'Arc les harmonies s'arrêtent, se groupent et exécutent, avec le concours de la musique du 37^e régiment d'infanterie, une marche patriotique pendant que les sociétés continuent leur défilé devant la grande Lorraine.

Un piquet du 37^e régiment d'infanterie formait la haie de la place des Dames, rue Lafayette de façon à assurer le passage au cortège.

Les sociétés regagnent la place de la Carrière par la rue d'Amerval et la rue de la République pour venir se grouper devant la statue de Jeanne d'Arc. Elles occupent tout l'espace compris entre le bâtiment municipal, les rues Stanislas et Sainte-Catherine.

En arrière des sociétés, dans les rues de la Constitution, des Dames, Gambetta, Stanislas, Sainte-Catherine, qui débouchent sur la place, il y avait un véritable entassement humain et il était impossible d'avancer ou de faire un mouvement.

Les fenêtres de l'hôtel de ville et des bâtiments qui entourent la place se remplissaient de curieux.

1708

JB ANCY

GRÉS

LIN

ANTS

ENRES

AINES

ÉS

12

L

ES, 33

us hautes

nement de

LE D'OR

& C^{ie}

les mille

16 fr.

9

26

PAGE

que vous

d'appétit,

e usage du

si de santé

est pour

conservier

bourse ne

afé que le

a boîtes de

ter-Grillot

pharmaciens

toutes les

ent.

ARURES

S

FILS

22

travaux et

officiers

de courtes

sa, Bolois,

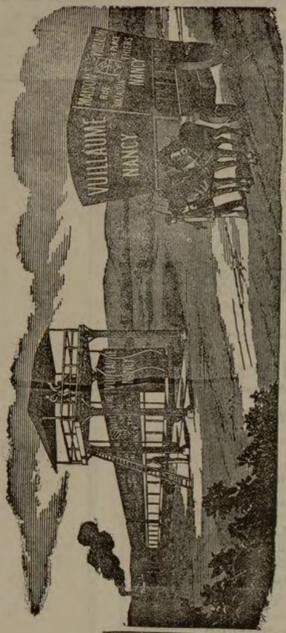
his

MODERES

erie la mieux

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS

M^{me} VUILLAUME, fondée en 1834. — A. GÉRARD (neveu), S^r NANCY — Place de la Gare, Rue Mazzevan, Place Thiers — NANCY



Prix des Voitures: Petite, 10 fr.; Moyenne, 14 fr.; Grande, 19 fr. VOITURES-WAGONS FERMÉES & CAPITONNÉES GARDE-MEUBLE PUBLIC - CONSIGNATION

CHAPELLERIE NOUVELLE

AU 3.60 20 - Rue des Ponts - 20 (EN FACE LA PLACE DU MARCHÉ)

Qu'on se le dise !!!

Agrandissement et ouverture d'un nouveau rayon

DE 7.60 CHAPEAUX FEUTRE ET SOIE (Haute nouveauté)

Casquettes en tous genres à partir de 0.95

TEINTURE ET NETTOYAGE

LAGARDE 118, rue St-Dizier, 118

Préviens sa clientèle qu'il vient d'agrandir son matériel, pour les apprêts à neuf par une machine spéciale, médaillée à l'Exposition 1889.

NETTOYAGE DE GANTS A DES PRIX MODÉRÉS

W. ROBERT DENTISTE Successeur de M. AINÉ

Consultations tous les jours, de 8 à 6 heures. 41 ter, Rue Saint-Jean

LOUIS VERDIER TAPISSIER

Nouvellement installé 40, Rue des Dominicains, 40

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Sièges et Tentures de style et haute fantaisie

COUPE ET FAÇON DE HOUSES ET STORES D'INTERIEUR ET D'EXTERIEUR EN TOUS GENRES

POSE ET CONSERVATION DE TAPIS

Réparation de Meubles, Sièges, Tentures et Sommier élastiques

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Diplômes d'honneur, Médailles d'or et d'argent aux grandes Expositions

MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1827

C. JACQUOT & FILS LUTHIERS

19, Rue Gambetta NANCY

PIANOS ET HARMONIUMS

Violons, Instruments en cuivre et en bois

RÉPARATIONS, ACCORDS

THÉÂTRE MUNICIPAL Direction: DERVILLIERS

BUREAU HEURES RIDEAU HEURES

JEUDI 10 JUILLET 1890

Tournée BARON

LA REVUE DES VARIÉTÉS

A dix heures trente-cinq le train s'ébranle pendant que M. Barbey échange un dernier salut avec M. le maire de Nancy.

Le moment où les ministres quittaient Nancy, de tous côtés éclataient de claires fanfares. Les sociétés harmoniques, les fanfares qui figuraient en grand nombre parmi les cinquante-quatre sociétés qui ont pris part au concours national de musique se rendaient aux locaux d'examen, allégrement, bannières déployées, exécutant les pas redoublés les plus entraînants.

Pendant toute la matinée les sociétés musicales, dont nous avons publié la liste et dont nos lecteurs retrouveront plus loin les noms, ont parcouru les rues de notre ville se rendant dans les divers locaux qui leur étaient assignés ou pour regagner le café de l'Opéra, à l'entrée de la terrasse de la Pépinière; un vin d'honneur leur était offert en cet endroit.

Toutes ces sociétés ont recueilli sur leur passage de nombreuses marques de sympathie et l'exécution de chaque morceau a été saluée par des applaudissements répétés.

Dès que les sociétés furent réunies devant le café de l'Opéra, les présidents, directeurs, chefs et porteurs de bannière furent invités à se réunir au centre du demi-cercle formé par les sociétés et M. Courtois, président de la société chorale Alsace-Lorraine, qui offrait le vin d'honneur, a prononcé un discours empreint d'un vif et ardent sentiment patriotique qui a été chaleureusement applaudi à diverses reprises.

SUPPLÉMENT au PROGRÈS DE L'EST

du lundi 30 juin 1890

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

M. Develle à l'Ecole forestière. Dimanche matin, à 8 heures, M. Develle, ministre de l'Agriculture, s'est rendu à l'Ecole forestière. Un détachement de gardes forestiers en armes attendait à la porte de l'Ecole, le ministre qu'accompagnait M. Volland, sénateur, MM. Cordier et Papelier députés, et M. Dambrec.

M. Develle a d'abord reçu les professeurs dans le cabinet du directeur de l'Ecole ainsi que le conservateur et les agents de la région.

Les élèves de l'Ecole forestière, en armes et sac au dos, étaient réunis dans la cour. M. Develle les a passés en revue, puis leur a adressé une courte allocution dont voici le résumé.

Messieurs, vous pouvez compter sur moi, les mauvais jours sont passés pour votre école, je ferai tous mes efforts pour développer l'Ecole à laquelle vous appartenez. Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur votre zèle pour m'aider dans ma tâche. Je regrette que le ministre de la marine ne soit pas à mes côtés pour vous féliciter de votre tenue sous les armes.

Remise de décorations. Aussitôt après ce discours, le clairon a sonné un ban et M. Develle a décoré du mérite agricole M. Eugène Bartet, inspecteur adjoint, attaché à l'Ecole forestière, et a remis à MM. Charton, brigadier forestier à Bacarat, et Chevillard, brigadier forestier à Vézelize, la médaille forestière.

M. Develle a visité ensuite le pavillon de Malry, où est installé le musée de l'école, puis les divers locaux servant aux cours. Sa visite s'est terminée à neuf heures.

Pendant que M. Develle visitait l'école forestière, M. Stéhelin faisait passer à l'hôtel de la préfecture, M. Bauer, ingénieur en chef du département, M. le docteur en médecine Friot, auxquels M. Barbey, ministre de la marine, remettait les palmes académiques.

En sortant, M. Develle s'est rendu à la préfecture.

Départ des ministres. A dix heures un quart, les grilles de l'hôtel de la préfecture s'ouvraient pour laisser passer les voitures conduisant MM. Barbey et Develle à la gare. M. Stéhelin et M. Adam avaient pris place à côté des ministres. M. le secrétaire général, le conseil de préfecture, M. Mallet, officier d'ordonnance du ministre de la marine; MM. Dumesnil et Revoil étaient également montés en voiture.

Pendant que MM. Develle et Barbey se promenaient sur le quai intérieur de la gare, en attendant le départ de l'express de 10 h. 35, ils ont été salués par M. le premier président, MM. les généraux Herpès, Hugot et Boitard, par MM. Volland et Marquis, sénateurs, qui ont pris le même train, pour rentrer à Paris, et M. Papelier, député.

A dix heures trente-cinq le train s'ébranle pendant que M. Barbey échange un dernier salut avec M. le maire de Nancy.

Le cortège se disloque après la Marsaillaise et les sociétés se dirigent vers les locaux où doivent avoir lieu, en séance publique, les concours d'exécution et le concours d'honneur.

Distribution des prix. A sept heures, les sociétés musicales se dirigent, suivies par de véritables bandes de promeneurs, vers la Pépinière, pour assister à la distribution des récompenses. La partie du parc qui entoure le kiosque est déjà envahie par un très grand nombre de curieux que les pompiers chargés du service d'ordre maintiennent avec difficulté.

Les sociétés se rangent autour du kiosque et M. Maringer, adjoint au maire, prononce une allocution fort applaudie.

M. Maringer remercie d'abord les sociétés musicales d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du comité d'organisation; il félicite ce comité et tout particulièrement son dévoué président, M. Guérin.

M. Maringer dit avec combien d'intérêt il suit le développement des sociétés musicales.

Il encourage les membres des sociétés présentes à persévérer dans leur union et leurs travaux qui leur procurent une création intelligente et leur permettent de faire passer à leurs concitoyens d'agréables instants.

Il est heureux de féliciter par anticipation les vainqueurs de cette lutte pacifique et il encourage ceux moins heureux qui, malgré un vaillant combat, n'ont pas

Pour les habitants de Nancy et pour les nombreux visiteurs qui s'y étaient rendus à l'occasion des fêtes, le véritable attrait du concours consistait principalement dans le défilé que toutes les sociétés ont exécuté à deux heures.

Le défilé.

Des piquets portant l'indication des noms des sociétés avait été plantés sur la place de la Carrière. Ils indiquaient aux sociétés leur place pour la formation du défilé et leur ordre de marche dans le cortège.

A 2 heures les sociétés se mettaient en marche. Ainsi que cela avait été décidé en un piquet de dragons ouvrait la marche. La fanfare la Jeanne d'Arc de Vaucouleurs, entourée parla chorale Alsace-Lorraine, tenait la tête du défilé.

C'est au milieu d'une affluence qui rendait la circulation fort difficile que le cortège se met en mouvement. Il se dirige vers la statue de Jeanne d'Arc en empruntant la place Saint-Epvre et la place des Dames.

A hauteur de la statue de Jeanne d'Arc, les harmonies s'arrêtent, se groupent et exécutent, avec le concours de la musique du 37^e régiment d'infanterie, une marche patriotique pendant que les sociétés défilent devant la grande Lorraine.

Un piquet du 37^e régiment d'infanterie formait la haie de la place des Dames à la rue Lafayette de façon à assurer le libre passage au cortège.

Les sociétés regagnent la place Stanislas par la rue d'Amerval et la rue Stanislas pour venir se grouper devant l'hôtel de ville. Elles occupent tout l'espace compris entre le bâtiment municipal et les rues Stanislas et Sainte-Catherine.

En arrière des sociétés, dans la partie des rues de la Constitution, des Dominicains, Gambetta, Stanislas, Sainte-Catherine, qui débouchent sur la place, il y a un véritable entassement humain et il est impossible d'avancer ou de faire un mouvement.

Les fenêtres de l'hôtel de ville et des bâtiments qui entourent la place sont garnies de curieux. La marche française *Le Père la Victoire*, éclate tout à coup, jouée et chantée par un ensemble de 2,600 musiciens. M. Louis Ganne, compositeur de cette œuvre, aujourd'hui si populaire, dirige les exécutants du haut du balcon de l'hôtel de ville. L'enthousiasme est tel qu'une partie du public se joint aux chanteurs et qu'une véritable salve d'applaudissements et de nombreux cris *bis! bis!* accueillent la fin de la marche qui est exécutée une seconde fois.

Aussitôt après, M. Gluck, directeur du conservatoire de Nancy, remplace M. Ganne et les 2,600 choristes ou instrumentistes entonnent la *Marsaillaise*. Comme toujours l'hymne national est accueilli par d'unanimes applaudissements.

Pendant ce temps, M. le maire, qui a assisté du haut du balcon à ce magnifique spectacle, félicite M. Ganne d'être venu lui-même diriger l'exécution de son œuvre et prendre part au concours.

Le cortège se disloque après la Marsaillaise et les sociétés se dirigent vers les locaux où doivent avoir lieu, en séance publique, les concours d'exécution et le concours d'honneur.

Distribution des prix. A sept heures, les sociétés musicales se dirigent, suivies par de véritables bandes de promeneurs, vers la Pépinière, pour assister à la distribution des récompenses. La partie du parc qui entoure le kiosque est déjà envahie par un très grand nombre de curieux que les pompiers chargés du service d'ordre maintiennent avec difficulté.

Les sociétés se rangent autour du kiosque et M. Maringer, adjoint au maire, prononce une allocution fort applaudie.

M. Maringer remercie d'abord les sociétés musicales d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel du comité d'organisation; il félicite ce comité et tout particulièrement son dévoué président, M. Guérin.

M. Maringer dit avec combien d'intérêt il suit le développement des sociétés musicales.

Il encourage les membres des sociétés présentes à persévérer dans leur union et leurs travaux qui leur procurent une création intelligente et leur permettent de faire passer à leurs concitoyens d'agréables instants.

Il est heureux de féliciter par anticipation les vainqueurs de cette lutte pacifique et il encourage ceux moins heureux qui, malgré un vaillant combat, n'ont pas

vu leurs efforts couronnés par le succès. M. Maringer termine en disant qu'il espère que les sociétés venues pour prendre part au concours de Nancy, emporteront de notre ville un bon et durable souvenir.

M. Guérin, président du comité d'organisation, procède ensuite à la distribution des prix.

Nous nous conformons pour la publication de cette liste au programme officiel du concours à vue, en reportant à chaque société, les prix qu'elles ont obtenus dans les diverses parties du concours.

Orphéons. — Division supérieure, 2^e section Cercle orphéonique de Rouen. Concours à vue, 1^{er} p.; exécution, 1^{er} p., prix d'honneur. 1^{er} div., 2^e sec. Union chorale de Mâcon. Concours à vue 1^{er} p., exécution 1^{er} p., prix d'honneur.

2^e div., 1^{er} sec. Cercle des Enfants-d'Argenteuil. Concours d'exécution, 2^e p. — Orphéon de Meaux. Concours à vue, 1^{er} p. avec félicitations du jury, exécution 1^{er} p. à l'unanimité.

3^e div., 1^{er} sec. Les Enfants d'Arc (Marne). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p. — L'Indépendante de Verdun. Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p. ascendant avec félicitations.

3^e div., 2^e sec. L'Union chorale de Montbouton (territoire de Belfort). Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p. ascendant avec félicitations. Prix d'honneur. — La Société chorale d'Etupes (Doubs). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p.

3^e div., 2^e sec. La Chorale de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Concours à vue, 1^{er} p. avec félicitations à l'unanimité. Exécution, 2^e p. — Les Enfants de Bavans (Doubs). Concours à vue, 3^e p. Exécution, 3^e p. — La Concordia de Thaon (Vosges). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 1^{er} p. à l'unanimité.

Harmonies. Div. supérieure, 2^e sec. Musique municipale de Lunéville. Concours à vue, 1^{er} p. Prix d'honneur. Exécution, 1^{er} p.

1^{er} div., 2^e sec. Musique des sapeurs-pompiers de Mirecourt. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 1^{er} p. Prix d'honneur.

2^e div., 1^{er} sec. Harmonie des sapeurs-pompiers de Châlons-sur-Marne. Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p.

2^e div., 2^e sec. Union musicale de Gérardmer. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p. — Grayloise de Gray (Haute-Saône). Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p. Prix d'honneur.

3^e div., 1^{er} sec. Musique de l'usine Adt frères, de Pont-a-Mousson. Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p. avec félicitations. Prix d'honneur.

3^e div., 2^e sec. Philharmonique des cristaillers de Bacarat. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p.

3^e div., 3^e sec. Philharmonique de Raucourt (Ardennes). Concours à vue, 1^{er} p. avec félicitations à l'unanimité. Exécution, 1^{er} p. avec félicitations.

Philharmonique de Dombasle. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p. à l'unanimité. — Harmonie de Zainvillers (Vosges). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 3^e p.

3^e div., 3^e sec. Les Enfants de Damblain (Vosges). Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 3^e p.

3^e div., 3^e sec. Les Enfants de Champigneulle. — Musique municipale de Champigneulle. Concours à vue, 3^e p. Exécution, 2^e p. à l'unanimité. — Harmonie des forges de Pompey. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 1^{er} p. ascendant avec félicitations. — Harmonie d'Euilmont. Concours à vue, 2^e p. Exécution, 4^e p.

Fanfares. — Division d'excellence. Fanfare libre de Vouziers (Ardennes). Concours à vue, 1^{er} p. avec félicitation du jury. Exécution, 1^{er} p. avec félicitations à l'unanimité. Prix d'honneur, 2^e div. 1^{er} sec. Fanfare municipale d'Avize (Marne). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p. — Fanfare de Ligny-en-Barrois. Concours à vue, 1^{er} p. à l'unanimité. Exécution, 1^{er} p.

Prix d'honneur, 2^e div. 1^{er} sec. La Renaissance de Bourgogne (Marne). Concours à vue, 1^{er} p. — Fanfare de Saint-Florentin. Concours d'exécution, 1^{er} p.

2^e div., 1^{er} sec. Fanfare d'Etupes (Aube). Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 3^e p. avec félicitations. — Fanfare de Rosières-aux-Salines. — Concours à vue, 2^e p. Exécution, 1^{er} p. ascendant à l'unanimité. Prix d'honneur. — Fraternelle de Saint-Loup (Haute-Saône). — Concours à vue, 3^e p. — Fanfare municipale de Charny-le-Bachot (Aube). — Concours à vue, 4^e p. Exécution, 2^e p. avec félicitations.

3^e div., 3^e sec. L'Indépendante de Tanville. — Concours à vue, 1^{er} p. à l'unanimité. Exécution, 1^{er} p. — La Marie-Marthe de Vitte (Vosges). Concours à vue 2^e p. Exécution, 2^e p. — L'Union musicale de Dampierre-le-Château (Marne). Concours à vue 1^{er} p. Exécution, 3^e p.

3^e div., 3^e sec. Les Usines de Lafeschotte de Fes-le-Château (Doubs). Concours à vue, 2^e p. Exécution, 2^e p. — L'Union de Cousances-aux-Forges (Meuse). Concours à vue, 1^{er} p. Exécution, 1^{er} p. ascendant avec félicitations.

— Fanfare d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or). Concours à vue 4^e p. Exécution, 4^e p. — Fanfare de Romanvillers de Ramonchamp (Vosges). Concours à vue, 3^e p., Exécution, 3^e p.

La distribution des prix est terminée à huit heures. Les sociétés se dispersent. A neuf heures du soir les sociétés ayant obtenu des prix d'honneur se réunissent au cirque pour participer au festival.

Le festival.

Dès huit heures du soir la salle est envahie et jamais directeur de cirque de passage dans notre ville n'eut pareille salle. Plus de deux mille personnes n'ont pu entrer faute de places et cependant la banquette de la piste, les couloirs, les escaliers étaient remplis de monde.

MM. Adam, maire de Nancy; Maringer et Delcominet, adjoints; Guérin, conseiller municipal, président de la commission d'organisation, y assistent.

Douze sociétés avaient remporté des prix d'honneur; presque toutes les sociétés instrumentales ont exécuté deux morceaux; les sociétés chorales ont chanté en chœur.

Le programme de ce concert n'avait pu être établi, mais il a été des plus variés et l'assistance entière a ratifié par des applaudissements unanimes et bien mérités le choix du jury.

Le concours national de musique a réussi de merveille et les organisateurs doivent être heureux du succès qu'ils ont remporté. La population nancéienne a témoigné pour cette fête musicale d'un empressement qui prouve surabondamment combien elle s'y est intéressée.

Le festival s'est terminé à onze heures du soir.

Jusqu'à deux heures du matin les rues du centre ont présenté une animation inaccoutumée, de nombreux Nancéiens sont allés admirer de nouveau dans la soirée la statue de Jeanne d'Arc.

Le square Lafayette avait été illuminé et l'effet produit par l'ensemble décoratif était des plus agréables à l'œil.

Trois couronnes ont été déposées au pied de la statue de Jeanne d'Arc. Nous en avons déjà signalé deux qui avaient été placées avant la cérémonie de l'inauguration de l'œuvre de Fremiet. Lundi le cercle orphéonique de Rouen a fait déposer une magnifique couronne de roses blanches ornée d'un ruban portant l'inscription suivante: « le cercle orphéonique de Rouen à Jeanne d'Arc. » Cinq bouquets ont été également déposés près des couronnes.

Incidents.

Nous avons annoncé que dimanche soir une personne assistant au feu d'artifice avait été blessée grièvement au visage.

Un autre incident s'est produit; deux individus se sont pris de querelle dans la rue et l'un d'eux, le nommé Elfer, a reçu de son adversaire, le nommé Gebhard, un coup de tranche qui lui a profondément entaillé le bras.

De nombreux pick-pockets s'étaient donné rendez-vous à Nancy à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. Dimanche soir, la police a arrêté quatre de ces filons. Ces individus qui sont d'origine espagnole, ont donné de faux noms; ils ont été trouvés porteurs de montres et de porte-monnaies volés, ainsi que d'armes diverses.

Lundi la police a encore été informée de ce que deux personnes avaient en leurs montres volées.

Les quatre voleurs arrêtés ont été écroués et mis à la disposition du parquet; une enquête est ouverte.

Le gérant: LICOURT.

Nancy. Imp. Nancéienne. Dir.: STLVIN.

Un dernier mot sur les fêtes de Jeanne d'Arc.

Dimanche encore, pendant toute la journée, les visites à la Cathédrale n'ont pas discontinué. C'étaient les étrangers, surtout, et les habitants des villages voisins, qui venaient admirer le saint édifice, si splendidement orné. On peut dire, sans exagération, que tout Nancy et une partie du département ont passé devant les magnifiques décorations.

Et maintenant, devant tout esprit impartial se pose cette question : Qu'eût été la fête de samedi, sans le service religieux ? De quoi le peuple gardera-t-il le souvenir, de l'inauguration sur la place Lafayette, ou de l'incomparable cérémonie du matin ? N'est-ce pas la religion qui a le mieux fait connaître, aimer, et louer Jeanne d'Arc ? Quand, dans les veillées, on parlera du 28 juin 1890, sera-ce pour rappeler les fêtes laïques, ou la fête religieuse ?

C'est bien la religion qui a tenu le premier rang, et l'a gardé, et l'administration municipale comprend sans doute, mais trop tard, le tort qu'elle a eu de ne point prendre l'initiative d'une si belle, d'une si touchante, et ajoutons, d'une si indispensable cérémonie.

Elle a suivi, et elle a bien fait ; mais elle a suivi sous l'impulsion du public, comme ont suivi également les cultes dissidents. L'initiative est venue des catholiques qui, une fois de plus, ont su répondre à l'attente et aux vœux des habitants de la cité.

Et, tout étant fini aujourd'hui, nous croyons être l'organe de la population, en adressant les plus vifs remerciements à tous ceux qui, d'une façon ou d'autre, se sont occupés de cette merveilleuse cérémonie : à ceux qui en ont eu l'idée, à ceux qui en ont dirigé ou surveillé l'exécution, aux ouvriers, civils et militaires, qui y ont donné leur temps, à celui, principalement, dont la gracieuse obligeance a permis de réaliser une merveille, à ceux, enfin, dont la générosité permettra de payer les frais encore assez considérables. C'est pour Jeanne qu'ils se sont employés ; que Jeanne le leur rende, à eux, et à notre bien-aimée patrie !

Les cultes dissidents.

Au temple protestant, après une prière patriotique, M. le pasteur Nyegaard s'est efforcé de faire de Jeanne une protestante anticipée. C'était une hérétique, à son avis. — la pieuse chrétienne, la fervente catholique, qui en appelait au Pape de ses juges iniques, et qui disait si justement : « Le Pape et l'Eglise, c'est tout un. »

Traînée d'hallucinée par les uns, de révoltée par les autres, la pauvre Jeanne n'a donc pas encore cessé de souffrir !

Comme les enfants qui, rôdant autour des jardins clos, ramassent les fleurs fétries que les jardiniers jettent par-dessus les murs, MM. les pasteurs rôdent autour de l'Eglise catholique et ramassent pieusement ce que le Pape rejette, en sarclant son terrain.

Mais pour Jeanne, ils se trompent. Le Pape, non seulement ne l'a pas rejetée, mais relevée, justifiée et glorifiée.

Et le dernier mot de la glorification, espérons-le, ne se fera pas attendre.

A la Synagogue. — M. le rabbin de Toul, s'est borné, dit-on, à prononcer un bon discours sur le patriotisme.

Ce n'est pas M. Develle, c'est M. Barbey qui, au banquet, a répondu à M. le maire :

« Messieurs, a-t-il dit, je bois à Nancy, à la Lorraine, à l'armée. »

Je bois à la ville qui nous a fait un accueil si touchant, à vous M. le maire qui représentez si dignement cette noble cité. Nous dirons au Président de la République quels

sont vos vœux. M. Develle, votre compatriote, sera également votre interprète. Nous dirons votre bonne volonté, nous parlerons de vos étudiants si studieux, de vos professeurs si savants et si distingués.

» Nous parlerons de cette armée, à l'attitude si fière et si martiale dont nous avons traversé les rangs, nous parlerons de vos généraux, de vos officiers, dont le dévouement et le courage sauraient être à hauteur de toutes les missions, nous répéterons combien nous avons été touchés des sentiments si généreux, si sympathiques, que vous avez manifestés.

» Je vous invite à boire à l'armée française, à la marine, dont le zèle et le courage seront dignes de ceux de l'armée.

» Je bois à Nancy, à la Lorraine, à l'armée. » Ce triple toast est accueilli par d'unanimes applaudissements.

Le poète dont nous ignorions le nom, samedi, avec à peu près tous les assistants, est M. Roger Miles, rédacteur de l'Evènement. Pas plus que la statue de Frémiet, l'ode de M. Roger n'est un chef-d'œuvre. Jeanne ne porte bonheur ni aux artistes, ni aux poètes. Elle tient plus de l'idéal que de la réalité. Sa place, sa véritable place, sera sur les autels. Il faut invoquer la Libératrice, et non la chanter ou la représenter. Le cœur seul peut la comprendre !

Les accidents.

Pendant le feu d'artifice, M. Joseph Bouché, demeurant à Saulxures-les-Nancy, était sur la place Stanislas, un peu à droite de la statue du roi Stanislas ; il avait la tête levée pour regarder une fusée volante ; tout à coup une baguette de fusée lui tomba sur la figure et lui déchira en partie le côté gauche de la joue.

Les témoins de l'accident le transportèrent au bureau de police où, de là, il fut conduit à l'hôpital civil.

Place Carrière également, une fusée partie de l'Arc-de-Triomphe tomba sur l'estrade élevée pour les musiciens du bal populaire. On éteignit à temps la flammèche.

Les croix.

Contre l'attente générale et, aussi, dit-on, contre l'espoir de quelques-uns de nos concitoyens, il n'a plu qu'une seule croix qui est allée s'attacher à la poitrine de M. Nathan-Picard, vice-président du Bureau de bienfaisance.

Les autres, qu'on espérait, viendront sans doute plus tard.

Les voleurs.

Plusieurs personnes ont été allégées de leur porte-monnaie dans la journée de samedi. On a arrêté trois pick-pockets, sur lesquels on a trouvé une certaine somme d'argent. L'enquête dira si elle provenait de vols.

Les ministres.

Dimanche matin, M. Develle a visité l'Ecole forestière.

Il a été reçu par tout le personnel enseignant.

Les élèves, en armes, ont exécuté plusieurs mouvements. Puis M. Develle a visité le musée, le laboratoire ; il a félicité M. le directeur de sa bonne administration.

A neuf heures, il était de retour au Grand Hôtel.

M. Barbey, de son côté, recevait, pendant ce temps, dans son appartement particulier de la préfecture.

Les ministres ont quitté Nancy, vers 11 heures, accompagnés jusqu'à Toul, par M.

inos

JE

NANCY

PARATION

GRÈS

LIN

ants

RES

ment

ELAINES

ES

la bonne

12

L

E

s, 33

us hat

nemen

LLE D'

&

les n

16

4

e

26

PAGE

que

d'app

e usag

nt n'i

s de s

'est p

conse

bourse

fé qu

n boîte

rier-Gr

phar

s toute

ent.

RU

S

FI

22

trangé

st actu

officier

s gen

st. Et

13

Reparat

aux

MODI

gerie la

le préfet, M. Gauckler et M. le sous-préfet de Toul.

M. Volland est retourné à Paris par le même train, ainsi que les journalistes parisiens qui étaient venus à nos fêtes.

Nos autorités sont rentrées par le train de midi 20 m., juste à temps pour assister à l'audition de 2,500 musiciens réunis sur la place Stanislas.

Distinctions honorifiques. — Pendant que M. Develle visitait l'Ecole forestière, M. Stéhelin faisait mander à l'Hôtel de la Préfecture M. Bauer, ingénieur en chef du département, M. le docteur en médecine Friot, auxquels M. Barbey, ministre de la marine, remettait les palmes académiques.

Remerciements. — Au moment où le préfet a pris à Toul congé des ministres, il a été chargé par eux d'exprimer une fois de plus la satisfaction et la reconnaissance que leur inspire l'accueil qui leur a été fait à Nancy.

Le concours musical à Nancy.

La plupart des Sociétés qui ont pris part à ce concours, sont arrivées samedi soir.

Dimanche, vers 11 heures, après que les concours a vus eurent pris fin, on se réunit à l'entrée de la Pépinière, devant le café de l'Opéra, pour le vin d'honneur.

M. Courtois prononça un discours vibrant de patriotisme.

Le défilé des sociétés a eu lieu, sur la Carrière, vers deux heures.

La Fanfare de Vaucouleurs ouvrait la marche, derrière un peloton de dragons.

En passant devant le palais du Gouvernement, les bannières s'inclinent pour saluer M. le général Hervé qui occupe le balcon avec M. le général Boitard et de nombreux invités.

Pour éviter les dissonances, quelques-unes seulement des musiques jouent. Sur leur passage la foule applaudit, admirant les costumes pittoresque, proclamant les noms des villes auxquelles elles appartiennent.

Place Jeanne d'Arc. — Une compagnie d'infanterie faisait le service d'ordre autour du Square, dont les abords fourmillent de monde.

Vis-à-vis la statue, une musique militaire faisait les honneurs du défilé. Le cortège s'arrête quelques minutes, les musiques jouent des morceaux très applaudis, et le défilé continue sa marche triomphale, accueilli par les acclamations les plus enthousiastes.

Place Stanislas. — La foule s'est concentrée devant l'Hôtel-de-Ville dont les fenêtres regorgent de spectateurs. Il en est de même de toutes les maisons bordant la place Stanislas. Les toitures sont envahies.

A deux heures et demie, toutes les sociétés sont réunies sur la place. Du haut du balcon central, M. Ganne, l'heureux compositeur de la Marche française, dirige son œuvre.

L'audition de ce morceau si connu, magistralement exécuté, fait éclater un tonnerre d'applaudissements.

On exécute la *Marseillaise* qui est bissée.

A la Pépinière. — A 6 h. 1/2, les résultats des concours sont centralisés, et les Sociétés concurrentes viennent prendre place autour du kiosque.

M. Maringer a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, » Empêché par de multiples devoirs, M. le maire m'a fait le très grand honneur de me déléguer pour présider la distribution de vos récompenses.

« C'est avec plaisir que j'ai accepté cette agréable mission, qui me permet de vous exprimer la reconnaissance de l'administration municipale et de la population nan-

céienne. » Je veux tout d'abord remercier publiquement le Comité d'organisation et son dévoué président, mon honorable collègue et ami, M. Guérin.

« C'est grâce à leurs efforts persévérants, à leur énergie, que ce concours a pu réussir au-delà de nos espérances.

« Vous êtes, Messieurs, les propagateurs de l'art musical. Aujourd'hui, dans toutes les villes et bourgades, dans les plus humbles villages même, vous constituez des associations nombreuses et prospères. Après votre journée de travail, vous vous imposez la tâche d'études difficiles, afin d'offrir à vos concitoyens une récréation d'un ordre élevé. Vous donnez là un bel exemple de solidarité et de concorde, et je souhaite, pour notre ville, la création et le développement de nouvelles sociétés musicales qui permettront à nos jeunes gens d'aller disputer les palmes et les couronnes des futurs concours.

« Messieurs, je vous remercie de votre sympathique empressement, je félicite les lauréats d'aujourd'hui, j'adresse un encouragement à ceux qui, moins heureux dans cette lutte pacifique, ont succombé non sans vaillance, et je désire de tout mon cœur que vous emportiez de votre voyage à Nancy le meilleur et le plus durable souvenir. »

Puis la parole a été donnée à M. Barbey pour la proclamation des listes des lauréats.

Après la distribution des récompenses les sociétés s'en retournent en jouant chacune un de leurs morceaux favoris et quelques-uns se donnent rendez-vous pour neuf heures au Cirque.

Le Festival. — Dans la soirée avait lieu au Cirque le festival donné par les lauréats du concours d'honneur.

Il y avait foule et en peu d'instants le vaste amphithéâtre était envahi.

L'auditoire, des mieux disposés, a attendu patiemment jusqu'à 9 heures et demie l'ouverture du concert.

Le service d'ordre était fait par les pompiers.

Sept Sociétés ont pris part au festival, notamment la Fanfare de Ligny, celle de Vouziers, l'Union de Maçon, la Fanfare de Commercey, l'Harmonie de Mirecourt, etc., etc.

Plusieurs Sociétés ont quitté Nancy dans la soirée.

Toutes jouaient aux environs de la gare. La cacophonie la plus complète régnait ; malgré cela, la foule les accompagnait jusqu'aux portes de la gare.

UNE LETTRE DE M. OSIRIS.

M. le Maire a reçu de M. Osiris la lettre suivante :

« Nancy, 29 juin 1890. » M. le Maire, je ne saurais exprimer telle que je la ressens, toute la gratitude que je dois à la ville de Nancy, à sa municipalité, et particulièrement à vous, pour l'accueil si plein de cordialité que vous m'avez réservé.

Vous savez quelle joie c'était pour moi d'offrir à votre ville l'image de l'héroïne sacrée, ressuscitée par Fremiet. Cette joie, votre affectueuse réception, permettez-moi de donner ce nom à la commune sympathie qui nous a réunis, cette joie dis-je, comptera parmi mes souvenirs les plus chers.

Permettez-moi donc, au moment où je vais quitter Nancy, de remettre entre vos mains la somme de mille francs que je souhaite de voir répartie entre les pauvres de cette Ville, catholiques, protestants et israélites.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments reconnaissants auprès des membres de votre conseil municipal et d'agréer l'hommage réitéré de mon sympathique dévouement.

Signé : OSIRIS. »

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

LA JOURNÉE DE LUNDI

La journée de lundi a été un faible écho des deux jours de fêtes précédents.

Dans la matinée, à dix heures trente-cinq, M. Adam, maire de Nancy, était à la gare où il assistait au départ de MM. Osiris et Fremiet, rentrant à Paris.

Alors que les ministres quittaient notre département et au moment où le train emmenant MM. Develle et Barbey partait de la gare de Toul, les ministres ont chargé le préfet d'exprimer une fois de plus la satisfaction et la reconnaissance que leur inspire l'accueil qui leur a été fait à Nancy.

De dix heures à midi, les quelques sociétés musicales, vingt environ, qui restent encore dans notre ville, ont exécuté divers morceaux de musique, soit en se promenant dans la ville, soit devant l'hôtel où ils sont descendus.

Vers midi, un banquet de soixante couverts réunissait dans la salle Jacquot les membres de la commission d'organisation du concours et les membres des divers jurys.

M. Guérin, président de la commission, avait pris place avec M. Stéhelin, préfet ; M. Adam, maire, et M. Maringer, adjoint, à la table d'honneur.

Au dessert, M. Adam a bu à la commission d'organisation, et l'a félicitée du succès qu'avait obtenu le concours.

M. Stéhelin a porté un toast au président de la République, puis il a bu à la musique et aux musiciens.

Quelques toasts ont été ensuite portés par divers membres.

Une lettre de M. Papelier

M. Papelier, député de la deuxième circonscription de Nancy, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur, » Vous me demandez quelques explications sur mes votes de lundi dernier ; je m'empresse de répondre à votre désir.

M. Freppel, s'emparant des incidents de Vicq, termina son discours par le dépôt non d'un ordre du jour, mais d'un projet de loi, qui aurait pour but de remettre en discussion l'œuvre des précédentes législatures et d'inviter la nouvelle Chambre à faire connaître son opinion sur la loi scolaire. Cette question était trop grave pour ne pas être discutée tout de suite, aussi ai-je voté l'urgence ; mais, lors du passage à la discussion des articles, sachant, comme vous l'expliquez fort bien, que le projet de M. Freppel jetterait la discorde dans toutes les communes de France, j'ai voté contre, car je crois qu'il est du devoir de tous les républicains de maintenir toutes nos conquêtes.

Mais il était différent d'affirmer mes idées sur la loi scolaire et d'approuver aveuglément le gouvernement, couvrant des fonctionnaires trop zélés.

Après les énergiques déclarations de M. de Freycinet, assurant qu'il n'abandonnerait aucune des conquêtes de la République, il m'a paru comme à lui que l'ordre du jour pur et simple proposé par quelques républicains était insuffisant et je l'ai repoussé. C'est alors que certains radicaux insérèrent dans leur ordre du jour approbation complète de la conduite des fonctionnaires dans l'affaire de Vicq. M. de Freycinet refusait de supprimer dans cet ordre du jour les mots « approuvant la conduite du gouvernement ». Je me suis abstenu, — car, je ne puis admettre que chaque fois qu'un fonctionnaire compromettra par un zèle intempestif la République et la pacification des esprits, le gouvernement devra s'en rendre solidaire.

Mes votes tendent précisément à la politique que vous préconisez — maintien de l'œuvre scolaire ; mais avec un grand tact et la plus grande modération dans l'application de la loi. C'est en obéissant à un scrupule de ma conscience que je me suis séparé dans la même séance des modérés et des radicaux.

Salutations cordiales, A. PAPELIER.

Ce n'est pas parce que l'honorable M. Papelier aurait pu satisfaire les radicaux ou plaire aux modérés (qui, d'ailleurs, en immense majorité, nous paraissent s'être unis pour voter l'ordre du jour de M. Guyot-Dessaigne, accepté par le gouvernement) que nous avons pris la liberté de critiquer son abstention.

Pas plus que M. Papelier lui-même, nous ne nous laissons dominer par une considération aussi étroite. C'est pour une raison autrement grave : c'est parce que l'existence même du cabinet se trouvait engagée dans le débat.

Nous aurions considéré comme une véritable calamité pour la démocratie et pour l'avenir de la République qu'un cabinet républicain fût renversé sur une question scolaire. Il n'y a pas besoin d'être grand prophète en politique pour deviner le parti que les ennemis de nos institutions auraient tiré d'un pareil événement.

Or, si cet événement, par suite d'un grand nombre d'abstentions parmi les députés républicains s'était produit, M. Papelier n'aurait-il pas été le premier à regretter d'avoir obéi à un scrupule, honorable sans doute, mais, à notre avis, exagéré, au moins dans la circonstance ?

Une fausse nouvelle

Plusieurs journaux, réactionnaires bien entendu, prétendent que pendant la cérémonie d'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, M. Turinaz aurait demandé la parole pour protester contre le panégyrique prononcé par M. Debidour et que M. le maire la lui aurait refusée. Rien de plus inexact. M. Adam n'a pas eu à refuser la parole à l'évêque de Nancy, par la raison toute simple que celui-ci ne la lui a pas demandée.

Une lettre de M. Osiris

M. le maire de Nancy nous communique la lettre suivante qui lui a été adressée par M. Osiris :

Nancy, 29 juin 1890. » Monsieur le maire, je ne saurais exprimer telle que je la ressens, toute la gratitude que je dois à la ville de Nancy, à sa municipalité, et particulièrement à vous, pour l'accueil si plein de cordialité que vous m'avez réservé.

Vous savez quelle joie c'était pour moi d'offrir à votre ville l'image de l'héroïne sacrée, ressuscitée par Fremiet. Cette joie, votre affectueuse réception, permettez-moi de donner ce nom à la commune sympathie qui nous a réunis, cette joie, dis-je, comptera parmi mes souvenirs les plus chers.

Permettez-moi donc, au moment où je vais quitter Nancy, de remettre entre vos mains la somme de mille francs que je souhaite de voir répartie entre les pauvres de cette ville, catholiques, protestants et israélites.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments reconnaissants auprès des membres de votre conseil municipal et d'agréer l'hommage réitéré de mon sympathique dévouement.

Signé : OSIRIS.

Un contre-temps

Parmi les hôtes de la ville de Nancy aux fêtes de Jeanne d'Arc se trouvait, comme nous l'avions annoncé, le célèbre avocat parisien, M. Léon Cléry.

Entendre un orateur aussi brillant, doué d'une éloquence spirituelle et colorée, certes, c'est été un véritable régal. M. Léon Cléry, paraît-il, comptait prendre la parole au banquet de l'hôtel de ville.

Mais les ministres, afin de garder à cette solennité son caractère de concorde et de sérénité, ayant exprimé le désir de borner le nombre des toasts à celui de M. le maire et à la réponse que l'un d'eux devait lui adresser, nous avons été privés du discours de M. Léon Cléry.

Nous ne pouvons que joindre dans cette circonstance l'expression des regrets que cette privation nous a fait éprouver à celle de la reconnaissance que la ville de Nancy doit à M. Léon Cléry pour ses bons offi-